

Une lettre de l'ancien Bailli d'Oron François-Christophe d'Engel

Autor(en): **Engel**

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **18 (1910)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE LETTRE DE L'ANCIEN BAILLI D'ORON

FRANÇOIS-CHRISTOPHE D'ENGEL

Les baillis bernois ont, en général, la réputation d'avoir durement exploité le Pays de Vaud ; ils passent pour avoir été orgueilleux et durs au pauvre peuple. Il est bon cependant de ne pas trop généraliser : plusieurs parmi ceux qui ont gouverné notre pays se sont attiré par leur caractère, non seulement l'estime, mais l'affection de leurs administrés. Dans le bailliage d'Oron, on peut citer entre autres les baillis François-Christophe d'Engel (1788-1794) et Jean-Rodolphe de Mulinen (1794-1798). La lettre ci-dessous est la preuve des bonnes relations qui existaient entre le bailli d'Engel et les gens d'Oron ; un de ses anciens sujets ose même faire le voyage de Berne en 1800 pour lui extorquer de l'argent dans un moment où les contributions imposées aux familles de l'ancien régime les mettaient presque dans la gêne. N'est-il pas touchant aussi de voir comment l'ancien bailli d'Oron supporte vaillamment la situation ? Il n'en souffre que pour sa digne compagne qui a perdu deux de ses proches parents dans les combats qui ont précédé la chute de Berne.

Quant au bailli de Mulinen, les égards dont la population d'Oron entoura sa déchéance et son départ après le 24^e janvier 1798, sont la meilleure preuve de l'affection de ses administrés.

Lettre de l'ancien bailli d'Engel, adressée à : « Monsieur Jan cy devant curial, présentement greffier, à Chatillens par Moudon et Oron. »

« Berne 29^e May 1800.

« Monsieur,

» Je vous remercie de votre avis du 24^e courant qui m'est parvenu le 27 très à propos ; me faisant plaisir d'accueillir les gens honnettes de mon cy devant Baillage, j'ai invité à diner le Just. Rubatell, le 15 courant, après diner, je l'ai demandé s'il estourny d'argent, — il m'a répondu négativement en ajoutant qu'obligé de partir subitement, de s'arrêter plus longtems qu'il n'a pensé à Lausanne, de fournir aux fraix du voyage et à ses dépenses, jusqu'à ce moment, sans avoir touché le Prett et qu'il ne lui reste en poche que 20 bz et qu'il acceptera avec plaisir les avances que je voudrois

lui faire, je lui remis donc un paquet de L. 4 en monnaie pour ses besoins les plus pressants en attendant le paiement de son solde.

— Un ou deux jours après cette entrevue, j'ai fait visite à M. de Watteville, ancien bailli de Vevey, propriétaire de l'auberge de Mézières, auquel j'ai eu l'occasion de dire que Rubattell a été chez moy, il m'a répondu, pourvu que ce ne soit pas pour vous demander de l'argent comme à moy qui lui a prêté deux Louis Nfs (je crois) à sa réquisition. Je vous avoue que j'étois surpris d'apprendre ce prett de pas moins que de 2 Louis Nfs, soit L. 32, desquels quelques jours d'écoulé, suivant son dire, il ne devoit lui rester pour tout solde que L. 2, ce qui ne me donoit pas bone opinion le croyant très rangé dans ses affaires et très aisé. Hier, R. vint de rechef chez moy, je l'ai prié de se placer en attendant avoir expédié le domestique avec plusieurs commissions par écrit, ceci fait, je lui ai fait une énumération du dénüement de mes espèces et combien j'ai de peine de m'en procurer, le tout, pour prévenir une nouvelle demande, mais inutilement, il me demanda L. 8, j'ai répondu que si le domestique pouvoit me procurer par les Billets que je lui ai remis en sa présence, que je le lui fercy dire, il me répondit qu'il passera chez moy, mais je tins ferme et lui dit que non, qu'il doit attendre mon message et je prévienderey M. de Watteville, sans quoi il augmentera ses dettes ici.

» Malgré les bains et tous les soins de la Faculté, Mad. E. est réduite depuis la Révolution à marcher avec les béquilles, tant la perte de son cher frère le Lieutenant-Colonel, son neveu Capitaine et autres, l'ont affectée, notre situation est telle, qu'il me peine à fournir à tous les impôts, aux besoins de cette digne épouse, à l'éducation de mon petit enfant, vu que j'ai fait des pertes en France et que j'ai vu encore cette semaine Guehret¹ marcher à tette levée, sans faire semblant de me rendre compte, ne l'ayant pas fait jusqu'à ce moment et dès la date du comencement de mon Baillage. Je me trouve à un âge où je ne saurois entreprendre quoy que ce soit pour gagner ma vie; il faut tirer le rideau, je suis si affecté de tout ce qui nous arrive.

» Nous sommes des plus sensible à votre souvenir, voudrez vous bien recevoir nos remerciements et pour tous ceux qui se ressouviennent en bien de nous.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,
(Signé) ENGEL.

Copie conforme à l'original,

Ch. PASCHE.

¹ Guehret avait été receveur baillival.